

Protéger, accélérer, transformer : Renault Group signe un nouvel accord social pour 2025-2027

- La Direction de Renault Group en France et les organisations syndicales CFE-CGC et CFDT ont signé aujourd'hui, 19 décembre, un nouvel accord social triennal pour la période 2025-2027.
- Cet accord s'articule autour de quatre grandes thématiques : la protection des salariés, la transformation et le développement des compétences, la performance et l'organisation, ainsi que le partage de la valeur.
- Dans un paysage industriel européen en tension, marqué par une concurrence accrue, des évolutions réglementaires et l'émergence de nouveaux métiers, Renault Group et ses partenaires sociaux ont choisi de construire ensemble un nouveau cadre social qui répond aux défis d'aujourd'hui tout en proposant des dispositifs sociaux modernes et adaptés aux enjeux de demain.
- La protection sociale et la performance sont au cœur de l'identité du Groupe, et s'illustrent dans cet accord via des mesures phares comme le dispositif de solidarité en cas de chômage partiel, le contrat de génération au meilleur niveau pour l'emploi des jeunes et l'accompagnement des seniors, et un temps de travail qui évolue pour s'adapter aux besoins et qui rétribue plus l'engagement.

Boulogne-Billancourt – 19 décembre 2024 – Dans la continuité de l'accord triennal « *Re-Nouveau France* » (2022-2024), centré sur l'ancrage des activités créatrices de valeur en France, la Direction de Renault Group et les deux organisations syndicales représentatives du personnel CFE-CGC et CFDT ont conclu, ce jour, un nouvel accord social pluriannuel, pour la période 2025-2027. Construit autour de quatre grandes thématiques, ce nouveau cadre social introduit des mesures qui favorisent une organisation du travail plus agile et performante, tout en renforçant la protection sociale des salariés et le développement des compétences.

« Etablir un cadre protecteur et responsable avec nos partenaires sociaux témoigne de notre engagement profond à protéger nos salariés et à transformer l'entreprise, particulièrement dans un contexte industriel désormais en constante évolution. Cet accord nous permettra de garantir une protection sociale pour nos collaborateurs, tout en assurant une performance durable face à la concurrence accrue du secteur afin de construire un avenir pérenne pour notre entreprise », affirme **François Roger**, Chief People, Workplace, Organization Officer, Renault Group.

« Tout au long des négociations, nous avons mené un dialogue riche et constructif avec les organisations syndicales afin de co-construire un accord adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Je suis convaincu que la performance durable ne peut être atteinte que si elle s'accompagne de protection sociale. En conjuguant ces deux dimensions, nous construisons, avec nos

partenaires, un cadre moderne et solidaire pour tous les collaborateurs du Groupe en France », complète **Maximilien Fleury**, Directeur des Ressources Humaines France, Renault Group.

S'engager pour ses collaborateurs : protection sociale, meilleur accès aux soins, pouvoir d'achat

Renault Group choisit de renforcer la protection de ses salariés tout en préservant leur pouvoir d'achat.

- **Protéger les salariés face aux aléas de l'activité** grâce à un dispositif solidaire garantissant le maintien de 100 % du salaire net en cas d'activité partielle et l'ensemble des avantages sociaux (conгés, jours de RTT, intéressement). Ce dispositif sera appliqué rétroactivement à la date d'ouverture des négociations.
- **Déployer OneHealth**, un **programme complet de santé et de bien-être** pour offrir un accès équitable à des soins de qualité. Pensé autour de quatre engagements (agir, prévenir, protéger et accompagner), ce dispositif propose un parcours de soin global et complet, **avec des bilans gratuits, organisés et financés intégralement par l'entreprise**, une plateforme digitale, un réseau de professionnels de la santé au travail proche du lieu de travail, des téléconsultations et des conseils, et **une assistance psychologique 24h/24 7/7**. Gratuits pour salariés, certains services sont aussi accessibles aux membres de leur foyer.
- **Améliorer la mutuelle santé** en augmentant les garanties et le niveau de protection, **sans aucune hausse de tarif pour les salariés**. L'entreprise prendra en charge 100 % des coûts supplémentaires liés à ces améliorations, offrant ainsi une couverture santé renforcée.

Investir dans l'avenir : développement des compétences, observatoire des métiers, contrat de génération

Avec son plan stratégique Renaulution, Renault Group ne cesse de se transformer pour devenir plus agile et s'adapter aux nouvelles chaînes de valeur. Afin de répondre aux enjeux d'innovation constante et de développement des compétences dans les métiers émergents, plusieurs initiatives ont été introduites dans cet accord :

- Mettre en place des observatoires des métiers pour donner de la visibilité sur **l'évolution des métiers et compétences** de chaque entité en cohérence avec l'organisation du Groupe.
- **Adopter des outils standards et homogènes** pour toutes les entités en France, mobilisables en fonction des besoins : mobilité interne, parcours professionnels industriels, recrutement et ajustement des effectifs.
- Déployer les outils, processus et méthodes de gestion des parcours professionnels **pour les collaborateurs non-cadres** dans les métiers manufacturing et logistique.
- **Proposer un contrat de génération ambitieux** pour donner la chance aux jeunes et prendre en compte les aspirations des seniors.

A travers ce contrat génération, Renault Group :

- prévoit **l'embauche de 250 jeunes en CDI** via le Graduate Program,
- vise à atteindre **5 % d'alternants avec une parité renforcée** (50 % des femmes),
- revalorise les **rémunérations pour les stagiaires et les alternants**,
- augmente **le seuil minimum d'embauches des jeunes cadres et non-cadres**.

Pour les **seniors**, l'entreprise souhaite mettre en place de mesures complémentaires :

- renforcer le **développement des compétences** avec **8 jours de congés dédiés à la formation** et un dispositif spécifique pour la **transmission des savoirs**, comprenant une organisation de travail où tout ou partie du temps est consacré à cette activité,
- faciliter la transition à la retraite, en allant plus loin que le dispositif légal existant, avec la mise en place :
 - **d'une retraite progressive abondée**, à 2 ans du départ à la retraite, avec le maintien intégral des cotisations de retraite ainsi que de l'indemnité de départ à la retraite à 100 % ;
 - **d'une retraite progressive annualisée** à 1 an du départ à la retraite, permettant un passage à temps partiel à 50 %, accordé de droit.
 - Cet accord prévoit également un dispositif offrant la possibilité de percevoir **une partie de l'indemnité de départ à la retraite de manière anticipée**, afin de financer un arrêt d'activité.
 - Certains salariés peuvent être concernés par des restrictions médicales durables reconnues par un organisme public. Pour ces situations, Renault Group propose un dispositif **d'aménagement de fin de carrière à trois ans de l'ouverture des droits à taux plein**, avec une indemnisation brute annuelle équivalente à 72 % de la rémunération moyenne et le maintien des cotisations retraite à 100 %.
 - Enfin, un **accompagnement personnalisé par des experts et un supplément de 6 jour consacré** à la préparation administrative sont proposés.

Adapter l'organisation : plus de flexibilité et d'agilité pour rester compétitif

Dans une industrie automobile dynamique, mouvante et très concurrentielle, la rapidité de prise de décision et la capacité à innover deviennent encore plus cruciales. Renault Group a donc choisi de déployer des mesures visant à renforcer son agilité et performance :

- Adapter **son dispositif de télétravail¹**, tout en gardant les avantages du travail hybride, avec une formule basée sur **2 jours de télétravail par semaine**, complétée par une enveloppe de **35 jours par an**, pouvant être positionnés sans dépasser 3 jours de télétravail au total sur la semaine. Des aménagements spécifiques sont également possibles, tant pour des raisons professionnelles (jalons projets, audits, etc.) que personnelles (situation médicale, proches aidants etc.).
- **Ajuster le temps de travail des cadres**, via un nouveau mode d'acquisition des jours d'ancienneté et des jours de repos. Par ailleurs, durant les périodes de forte activité, les salariés bénéficieront d'une majoration **de 10 % à 15 %** pour les jours travaillés au-delà du plafond annuel du forfait jours et la possibilité pour les cadres de monétiser les séances de travail du samedi ou un jour férié.

Associer les salariés à la performance et à la réussite

La réussite et la performance de l'entreprise étant le fruit du travail de l'ensemble des salariés, Renault Group a d'ores et déjà plusieurs dispositifs de partage de la valeur, tels que **l'intéressement & participation** au niveau du Groupe et des établissements, pour valoriser la performance collective, ainsi que le plan **d'actionnariat salarié**, dont la troisième édition a été déployée cette année, avec environ 5,74 % du capital de Renault SA détenu par les salariés.

¹ Ces mesures entreront en vigueur à partir du 1er septembre 2025, afin de laisser aux salariés une période de transition pour s'organiser au besoin.

Avec le nouvel accord, plusieurs dispositifs supplémentaires de partage de la valeur viennent compléter ceux déjà en place :

- **Versement des primes aux salariés, en fonction de la progression des bénéfices du Groupe**, selon les paliers définis.
- **Extension du dispositif PERECO** à tous les salariés du Groupe en France, leur offrant ainsi des mécanismes d'abondement particulièrement avantageux.

À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,235 millions de véhicules en 2023. Il réunit plus de 105 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.

Davantage d'information : <https://www.renaultgroup.com/fr/>